

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

Marché public de services

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

| | |
|---|---|
| Pouvoir adjudicateur | : Syndicat Mixte Ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne 68 ter, avenue Edouard Michelin 63100 CLERMONT-FERRAND Tel : 04-73-17-48-02 Mail : contact@pm-cva.org |
| Objet du marché | : Étude de faisabilité d'un Observatoire de l'Allier |
| Lieu d'exécution | : Territoire du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne |
| Etendue de la consultation | : Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 |
| Variantes | : <input checked="" type="checkbox"/> autorisées sous réserve de respecter les exigences minimales suivantes : Chaque variante fera l'objet d'un descriptif technique détaillé annexé au CCP valant acte d'engagement. La variante sera recevable sous réserve pour l'entreprise de répondre à l'offre de base <input checked="" type="checkbox"/> variante à chiffrer obligatoirement par l'entreprise : Le prestataire pourra identifier des pistes d'actions non évoquées dans le cahier des clauses technique particulières et les proposer – sous réserve d'un chiffrage adéquat. <input type="checkbox"/> non autorisées |
| Prestations supplémentaires éventuelles (options) | : <input checked="" type="checkbox"/> prestation supplémentaires éventuelles proposé par le candidat, et assorti d'un descriptif technique détaillé et d'un chiffrage obligatoirement par l'entreprise <input type="checkbox"/> non |
| Date limite de remise des offres | : Mardi 13 mars 2018 (12h00 si dépôt en main propre / envoi postal) |
| Conditions de retrait des dossiers de consultation | : <i>(Attribution et notification du marché prévues début avril 2018, sous réserve de signature de la convention de financement HAPPI MONTANA avec la Caisse des Dépôts et Consignations)</i> Le dossier peut être retiré gratuitement sur demande envoyée aux coordonnées du pouvoir adjudicateur, par courriel : contact@pm-cva.org |

| | |
|--|---|
| <p>Contenu du dossier</p> | <p>Conformément à l'article 39 du Code des Marchés Publics, le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante : https://pm-cva.org/</p> <p>Le dossier contient les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> le règlement de la consultation, <input checked="" type="checkbox"/> le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Il détaille le calendrier prévisionnel |
| <p>Conditions de remises des offres</p> | <p>Les offres devront parvenir sous pli cacheté à l'adresse du pouvoir adjudicateur et devront comprendre les pièces suivantes :</p> <p>-Justificatifs candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> DC1* (lettre de candidature – habilitation des mandataires par ses co-traitants – ancien DC4), - <i>fourni en annexe</i> <input checked="" type="checkbox"/> DC2* (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement – ancien DC5) – <i>fourni en annexe</i> <input checked="" type="checkbox"/> Description des moyens techniques et humains de la société <input checked="" type="checkbox"/> Références de la société sur des prestations similaires <p>- Justificatifs de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le mémoire justificatif, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Présentation de l'équipe d'étude</u> couvrant les domaines nécessaires et précisant les noms, profils, compétences et références de ses membres, - <u>Proposition méthodologique</u> conforme au phasage souhaité pour la réalisation de l'étude et au délai fixé, précisant notamment les modes d'enquête et la forme des rendus de chacune des phases, - <u>Offre financière</u>, décomposée par phases et par intervenants de l'équipe, précisant les temps affectés à chaque tâche. <p>-Justificatifs candidat retenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Attestations de régularité fiscale et sociale (certificat social, attestation fiscale, attestation de vigilance) <input checked="" type="checkbox"/> Attestation d'assurance <p>-Conditions de remise des offres :</p> <p>Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> n'accepte pas le dépôt des offres par voie électronique <input type="checkbox"/> accepte le dépôt des offres par voie électronique à l'adresse suivante : <p>Il est rappelé que dans le cas d'une remise d'offres « version papier », vous pouvez limiter la consommation de papier en évitant les pages de présentation (intercalaires, transparents, sous-chemises...), en imprimant en recto-verso, en utilisant du papier recyclé...Le dossier de remise d'offres doit être clair et précis. Les entreprises sont jugées sur leurs capacités et leurs propositions et non sur la présentation.</p> |

| | |
|--|---|
| Recevabilité des candidatures – Jugement des offres | <p>: 1- Recevabilité des candidatures :</p> <p>Il sera tenu compte, pour l'agrément des candidats, de leurs capacités techniques, économiques et financières. Une attention particulière sera portée à la compréhension et l'appropriation de la dynamique et des enjeux du territoire</p> <p>.</p> <p>2- Critères de jugement des offres :</p> <p>1- Qualité de l'équipe et adéquation aux enjeux de l'étude (pondération 30 %)</p> <p>2- Références sur des prestations similaires (pondérations 20%)</p> <p>3- Méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude (pondération 35 %)</p> <p>4- Adéquation de l'offre financière avec les objectifs de l'étude (15 %)</p> |
| Renseignements complémentaires | <p>: 1- d'ordre administratif :</p> <p>Mme Chantal MARQUEZ – Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole</p> <p>Téléphone : 04 73 17 48 02</p> <p>Courriel : cmarquez@clermontmetropole.org</p> <p>2- d'ordre technique :</p> <p>M. Joël HERBACH – Chargé du « Défi Allier »</p> <p>Téléphone : 06 08 17 23 58</p> <p>Courriel : j.herbach@ville-vichy.fr</p> |